



JANVIER 2026



Le bulletin d'information de la CFE-CGC Naval Group

En ce début de nouvelle année , la CFE-CGC vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite, de prospérité et de sérénité à vous ainsi qu'à tous vos proches.

2026 commence avec une excellente nouvelle à savoir l'**ouverture d'un cabinet médical** (au rez de chaussée) sur notre site. Ce service a pour principales missions :

- *le suivi individuel de l'état de santé des salariés, à travers l'ensemble des visites médicales prévues par la réglementation ;*
- *la mise en place d'actions de santé publique ;*
- *l'accompagnement dans l'élaboration du registre des risques professionnels ;*
- *la mise en place et l'animation d'une cellule pour accompagner les salariés présentant un risque de sortir de l'emploi en raison de leur état de santé.*

Côté **QVCT**, impulsé par la **CFE-CGC**, un potager sera mis en place. De nombreuses animations vous seront proposées par la société « Ciel mon radis » que ce soit en extérieur ou en intérieur. 2026 nous réservera bien entendu d'autres surprises. En espérant qu'elles soient toutes bonnes !



Salariés & parents

Selon une étude de l'APEC, 37% des cadres parents d'enfants mineurs, déclarent rencontrer des difficultés à concilier vie perso et pro (10 points de plus que les cadres non-parents ou parents d'enfants majeurs). Ce chiffre se retrouve dans les mêmes proportions pour les non cadres parents d'enfants mineurs. La **CFE-CGC** vous expose des actions à mener [dans ce document](#) (QR Code). La future négociation sur la QVCT sera l'occasion de proposer des mesures fortes et concrètes en faveur de la parentalité.



Histoire maritime : le saviez-vous ?

Quitter le port un vendredi

Certains marins pêcheurs de Basse-Bretagne évitent d'appareiller un vendredi, signe de mauvais présage.

Cette superstition aurait une origine religieuse. Une autre explication habituelle renvoie au jour de paie traditionnel, qui était le jeudi. La paie suppose une soirée de fête. L'appareillage le vendredi mobilisait des matelots souvent quelque peu vaseux, d'où un nombre d'accidents plus élevé. Cette superstition se rencontre également en Haute-Normandie. Le vendredi 2 avril 1529, dans le port de Dieppe, malgré un vent d'est favorable à l'appareillage du *Sacre* et de *La Pensée* pour la première expédition française vers l'Extrême-Orient. Jean Parmentier préfère attendre le lendemain.



L'agenda social de janvier 2026

- 06/01 : Négociations centrales GEPPMM
- 07/01 : Travaux nationaux sur les commissions d'avancement des PMAD
- 13/01 : CSE local
- 15/01 : Commission de suivi PSE Bagneux
- 16/01 : Négociations centrales GEPPMM
- 28/01 : CSE Central
- 29/01 : Négociations centrales GEPPMM
- 29/01 : Commission des Réclamations Individuelles et Collectives
- 30/01 : Commission de suivi PSE Bagneux



**KEEP
CALM
AND
VOTE
CFE-CGC**

Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !



J'adhère

Retrouvez nous sur : <https://cfecgc-naval.fr/>



TÉLÉTRAVAIL : LA CFE - CGC DEMANDE LA TENUE DE LA COMMISSION DE SUIVI ET D'INTERPRÉTATION DE L'ACCORD

- Parce que la **commission de suivi** doit se réunir tous les 3 mois et que la dernière s'est tenue le 22 mai 2023 !
- Parce que l'**URSSAF** a réévalué le montant de l'indemnité télétravail. La **CFE-CGC** demande la revalorisation de cette dernière à hauteur de 270€ bruts par an au lieu de 240€ ,
- Parce que le sujet de l'**achat** de matériel est interprétable,
- Parce que l'**impact d'absences** en cours d'année sur le montant de l'indemnité n'est pas clair,
- Parce que **nombre de pratiques managériales** sont très hétérogènes,
- Parce que la règle de **présence** de 3 jours sur site par semaine souffre de nombreuses interprétations (pour les missionnaires, les temps partiels)
- Parce que l'**obligation de déclarer** ses journées télétravaillées n'est pas toujours respectée.

J'adhère

Vos délégués syndicaux centraux

Olivier TEISSEIRE 06 98 47 54 12

Samuel MOINAUX 06 74 00 02 22

RECONCILIATIONS PERFORMANCE & BIEN ETRE AU TRAVAIL - JANVIER 2026

